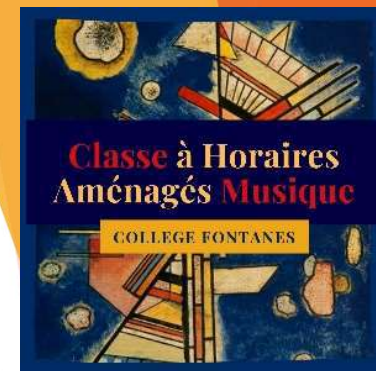


CHAM - Vocale

Classe à Horaires Aménagés

Année scolaire 2024 /2025



Établissements partenaires

Conservatoire Danse et Musique Auguste Tolbecque

Place Chanzy / 79000 Niort / crd@agglo-niort.fr

Direction : Florence BÉGUIN

Collège Fontanes

56, rue du 14 juillet / 79000 Niort / ce.0790709s@ac-poitiers.fr

Principale : Nadine HOMO

CHAM ?

Les CHAM (instrumentales ou vocales) offrent aux élèves une pratique artistique engagée, alliée à des études générales, sans qu'aucune matière ne soit supprimée. Elles permettent de bénéficier d'une éducation artistique de qualité et d'une ouverture culturelle riche à travers un répertoire varié.

Pour le Collège Fontanes : ce dispositif ne pourra pas être cumulé avec les options > latin / sport.

▶ POURQUOI ?

Extrait : Vademecum pour l'école de la confiance

« La chorale à l'école, au collège et au lycée »

La pratique du chant choral est une dimension fondamentale de la vie des écoles et des établissements. Elle permet de créer de l'harmonie collective et de favoriser les apprentissages par ses vertus cognitives, et tout simplement par le plaisir que la musique crée ...

▶ POUR QUI ?

- Élèves du Conservatoire Auguste Tolbecque
> Inscrits au Collège Fontanes
- Élèves du Collège Fontanes
> Sans nécessité d'un parcours musical ou vocal antérieur

▶ COMMENT ?

- Se renseigner auprès du Conservatoire **ou** du Collège
- Prendre connaissance des dates à retenir

▶ AVEC QUI ?

- **Cécile PRÉVOST** - Enseignante artistique au Conservatoire Auguste Tolbecque
- **Vassili PTAKHINE** - Professeur d'éducation musicale au Collège Fontanes

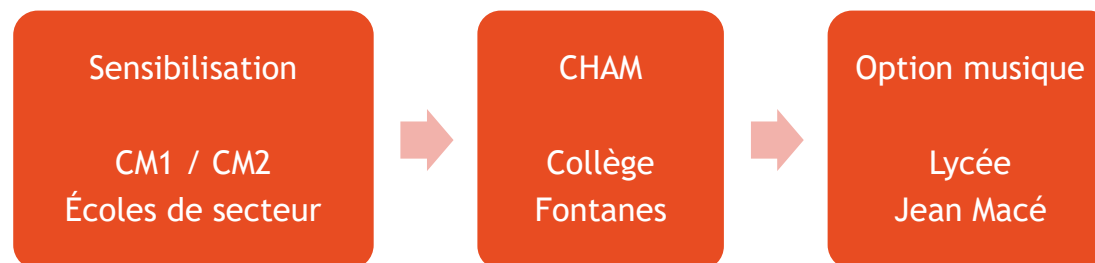
PARCOURS GRATUIT

De la 6^{ème} à la 3^{ème}

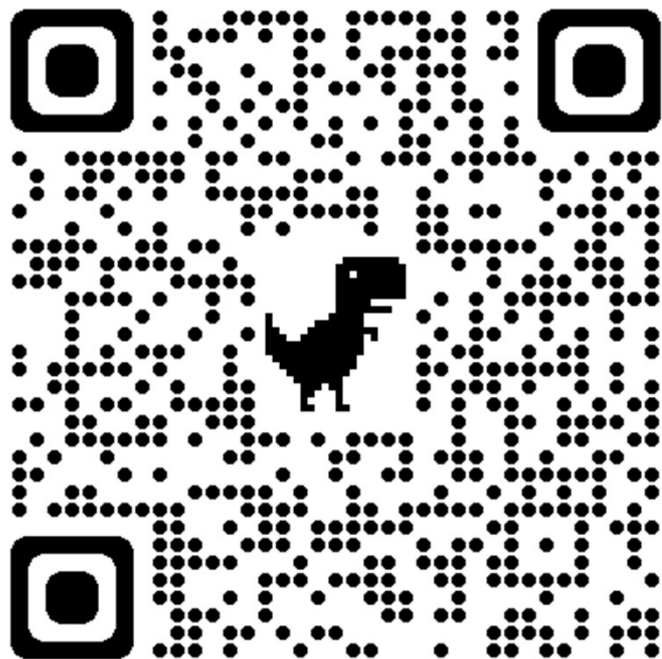
	5h hebdomadaires
Pratique musicale / vocale	2h
Culture musicale	1h
Chorale du collège - vivement conseillée	1h
Éducation musicale du collège	1h

Participation à la sensibilisation des plus jeunes, aux concerts de la CHAM, aux projets collaboratifs avec le Conservatoire, au parcours du spectateur en partenariat avec le Moulin du Roc ...

Les élèves inscrits en CHAM sont parallèlement identifiés dans les effectifs du Conservatoire



DECOUVRIR LA CHAM VOCALE



DATES A RETENIR

Dépôt des candidatures : mardi 7 mai 2024 – secrétariat du collège
Réunion pour les candidat.es : lundi 13 mai 2024 – au collège à 18h15
Commission de recrutement : mardi 14 mai 2024
Commission d'affectation (dérogations) : à la mi-juin 2024
Réponses aux familles : aux alentours du lundi 24 juin 2024

CONDITIONS

Motivation
Engagement
Disponibilité

DOCUMENTS A FOURNIR

- 1- Fiche de candidature
- 2- Demande de dérogation
(uniquement si l'enfant en CM2 est affecté hors secteur)

<https://www.youtube.com/channel/UCapidcCGbYVKhz7tTTQYn8w>

AVEC LE SOUTIEN

niort agglo
Agglomération du Niortais



DIRECTION
REGIONALE DES
AFFAIRES
CULTURELLES

